

grossen, sondern auch mit den kleineren Handelskammern. Ich nehme also, wie gesagt, die Anregung von Herrn Genoud zur Prüfung entgegen.

Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen

Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière

Gesamtberatung – Traitement global du projet

Titel und Ingress, Art. 1 und 2

Titre et préambule, art. 1 et 2

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Beschlussentwurfes 34 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Nationalrat – Au Conseil national

Präsident: Da Herr Bundesrat Hürlimann, der die nächsten drei Geschäfte vor unserem Rat zu vertreten hat, zurzeit noch im Nationalrat festgehalten ist, unterbrechen wir die Beratungen bis 9.10 Uhr.

Unterbruch der Sitzung von 8.50 Uhr bis 9.10 Uhr

La séance est interrompue de 8.50 h à 9.10 h

81.564

Postulat Bauer

Antibiotika. Wirksamkeit

Inefficacität des antibiotiques

Wortlaut des Postulates vom 2. Dezember 1981

Am 27. November 1981 haben Ärzte der Weltgesundheitsorganisation (WHO) an einer Pressekonferenz vor übermäßigem Gebrauch von Antibiotika gewarnt, da er die Resistenz der Krankheitserreger fördere und die Behandlung verschiedener häufiger Infektionskrankheiten beeinträchtige.

Der Bundesrat wird gebeten, über dieses Problem Bericht zu erstatten und zu prüfen, ob die geltenden Verordnungen und Gesetze geändert werden müssen; ferner wird er gebeten, die folgenden Fragen zu beantworten:

1. Wie wird die Verwendung von Antibiotika in der kommerziellen Tierzucht überwacht? Wer führt die Kontrollen durch, und in welchen Abständen? Wie viele Verstösse wurden in den letzten drei Jahren festgestellt, und wie häufig sind sie im Verhältnis zu den kontrollierten Proben?

2. Der Bundesrat wird gebeten, eine Liste der Lebensmittel zu erstellen, die zur besseren Haltbarkeit mit Antibiotika behandelt werden.

3. Wie denkt der Bundesrat über die Warnungen der WHO, die Antibiotika nützen immer weniger gegen ansteckende Krankheiten, zum Beispiel gegen akute Infektionen der Atemwege, gegen Hirnhautentzündungen, Darmgrippen, akute Blutvergiftungen?

Mit welchen Massnahmen will er den Verkauf der klassischen Antibiotika und ihrer Nachfolger, die immer wirkungsloser und teurer werden, wie will er die Abgabe und Verordnung durch die Ärzte sowie die Verwendung in Lebensmitteln kontrollieren und einschränken?

Texte du postulat du 2 décembre 1981

Le 27 novembre 1981, au cours d'une conférence de presse, des médecins de l'Organisation mondiale de la Santé ont dénoncé l'utilisation excessive des antibiotiques qui contribue à la résistance anti-microbienne et compromet le traitement de plusieurs maladies infectieuses courantes.

Le Conseil fédéral est prié de faire rapport sur ce problème, d'examiner s'il est nécessaire de modifier les ordonnances et la législation en vigueur et d'élucider les questions suivantes:

1. Comment l'emploi des antibiotiques dans l'élevage des animaux à des fins commerciales est-il contrôlé, par qui et à quel rythme? Quel est le nombre des infractions mises à jour ces trois dernières années et quelle proportion représentent-elles par rapport aux contrôles effectués?

2. Le Conseil fédéral est prié de dresser la liste des produits alimentaires traités aux antibiotiques à des fins de conservation.

3. Que pense le Conseil fédéral des mises en garde de l'OMS concernant l'inefficacité croissante du traitement aux antibiotiques de maladies infectieuses telles que: infections bactériennes aiguës des voies respiratoires, méningites, désordres intestinaux, septicémies aiguës, etc.?

Comment envisage-t-il de freiner et de contrôler la vente, l'auto-médication, la prescription médicale et l'utilisation dans les produits alimentaires des antibiotiques classiques et des médicaments de substitution, qui deviennent de plus en plus inefficaces et coûteux?

Mme Bauer: Au cours de la session de décembre, j'ai déposé le postulat que je développe aujourd'hui sur l'inefficacité des antibiotiques. Il faisait suite à une conférence de presse tenue à Genève quelques jours auparavant par des médecins de l'Organisation mondiale de la Santé, qui dénonçaient l'utilisation excessive des antibiotiques dans l'élevage des animaux de consommation. L'affaiblissement de la résistance antimicrobienne qui en résulte compromet le traitement de maladies infectieuses courantes telles que les infections bactériennes aiguës des voies respiratoires, les méningites, les désordres intestinaux, les septicémies aiguës, etc.

Les antibiotiques qui permettent de traiter des maladies causées par des micro-organismes chez l'homme, l'animal et même les plantes cultivées, sont en train de perdre de leur efficacité, affirment-ils, parce qu'on en abuse et qu'on favorise ainsi la propagation et la persistance d'organismes qui résistent à ces remèdes.

Au terme du Congrès international de biologie moléculaire qui, en janvier de l'an dernier, réunissait à St-Domingue plus de cent cinquante savants provenant essentiellement des Etats-Unis et d'Europe, un manifeste, déjà, avait été publié qui constituait un véritable cri d'alarme. Nous sommes confrontés, déclarent les savants, à un problème mondial de santé publique dû à l'usage abusif des antibiotiques, principalement dans les cas suivants:

1. Prescription d'antibiotiques sans prescription médicale;

2. Prescription d'antibiotiques là où ils ne sont pas indispensables et pourraient être remplacés par d'autres remèdes;

3. Utilisation de différentes appellations et recommandations pour favoriser, dans plusieurs parties du monde, la vente du même produit;

4. Utilisation, enfin, d'antibiotiques comme agents de croissance dans la nourriture d'animaux d'engraissement et pour accroître les rendements agricoles.

Les signataires en appellent aux gouvernements pour mettre un terme à ces abus et réclament l'organisation de comités nationaux et internationaux pour élaborer des directives limitant strictement l'usage des antibiotiques. Peut-être savez-vous déjà que, depuis quelques décennies, les antibiotiques sont utilisés pour la conservation de la viande et du poisson notamment et que des producteurs leur préfèrent maintenant l'irradiation aux rayons gamma, ces deux formes de conservation étant par ailleurs contestées par certains. Nous serions heureux de connaître l'avis du Conseil fédéral à ce sujet.

Pour leur part, les médecins de l'OMS et les biologistes moléculaires s'accordent à condamner l'emploi systématique et massif d'antibiotiques pour favoriser la croissance

des animaux. La médecine vétérinaire les utilise en effet aussi bien dans des buts nutritifs que prophylactiques et thérapeutiques et il n'est pratiquement pas possible de dissocier ces usages les uns des autres. En effet, lorsque, dans un troupeau, un animal tombe malade, ce n'est pas lui seulement qui sera traité mais bien également, à titre préventif, tous les autres animaux qui sont en contact avec lui. Il est donc évident que la promiscuité et les conditions artificielles imposées aux animaux dans les élevages industriels entraînent un usage excessif des antibiotiques et cet argument justifie à lui seul, nous semble-t-il, que ce genre d'élevage soit limité et strictement réglementé. Parce qu'il est de la plus grande importance que ces médicaments conservent leur efficacité pour traiter chez l'être humain des maladies infectieuses graves, l'OMS formule plusieurs exigences, au sujet desquelles je souhaiterais que le Conseil fédéral donne son avis:

1. Comme c'est le cas pour la médecine humaine, les antibiotiques à usage vétérinaire ne devraient être délivrés désormais que sur prescription de spécialistes autorisés.
2. Les vétérinaires devraient être dûment informés par les autorités des dangers que présente pour l'être humain l'abus des antibiotiques dans le traitement animal. Il doit leur être recommandé notamment d'en limiter strictement l'emploi.
3. Les autorités devraient interdire, pour le traitement clinique des animaux, l'usage des antibiotiques les plus récents tels que la gentamycine, la spectinomycine et la rifomycine. Indispensables pour sauver des vies humaines dans des cas de maladies très graves, ces médicaments deviendraient inefficaces si la médecine vétérinaire commençait à les utiliser.
4. En 1974 déjà, des médecins de l'OMS demandaient que le chloramphenicol soit strictement réservé à la médecine humaine. Or, il apparaît qu'il est encore couramment employé par les éleveurs pour le traitement oral de la salmonellose des animaux. Afin d'en limiter l'usage aux seuls médecins vétérinaires, il est conseillé de n'autoriser que les préparations parentérales, c'est-à-dire par injections.

Le Conseil fédéral est-il disposé à faire rapport et à publier une étude sur ce problème urgent? Je voudrais qu'il nous dise d'abord ce qu'il pense des mises en garde précitées de l'OMS. En a-t-il eu connaissance, les a-t-il déjà étudiées? La législation en vigueur dans notre pays et les ordonnances suffisent-elles, à son avis, ou est-il nécessaire de les modifier? Pourrait-il ensuite dresser la liste des produits alimentaires traités aux antibiotiques? On a mentionné la viande, le poisson et même certains produits agricoles, lesquels? Y a-t-il encore d'autres aliments traités aux antibiotiques?

Troisièmement, je souhaiterais qu'il nous parle des contrôles effectués car une loi ne peut exercer ses effets que si l'on s'assure de son application. L'affaire des hormones dans le veau, le poulet et autre bétail de boucherie l'a prouvé éloquemment. D'abord minimisée – il semble toujours, au premier abord, que de tels abus ne sauraient se produire chez nous – elle a suscité récemment encore les vives critiques de la commission de gestion.

Quatrième et dernière question: Comment le Conseil fédéral envisage-t-il de freiner et de contrôler la vente, l'automédication, la prescription médicale et l'utilisation dans les produits alimentaires des antibiotiques classiques et des médicaments de substitution, qui deviennent de plus en plus coûteux et de plus en plus inefficaces?

Je remercie Monsieur Hürlimann, conseiller fédéral, de bien vouloir répondre à ces questions et d'une manière plus générale de préciser la position du Conseil fédéral face à cette mise en garde de l'OMS.

Bundesrat Hürlimann: Der Bundesrat ist bereit, das Postulat anzunehmen. Ich bin aber nicht in der Lage, heute schon zu diesen Fragen Stellung zu nehmen. Diese hätten mir dann in der Form einer Interpellation unterbreitet werden müssen.

Wir sind aber daran interessiert, diesen Bericht, den Sie mit Ihrem Postulat verlangen, zu erstatten, und wir haben schon demnächst Gelegenheit, dies zu tun aufgrund einer sehr eingehenden Überprüfung dieses ganzen Bereiches durch eine Gruppe der Geschäftsprüfungskommission, in der meines Wissens auch der Ständerat vertreten war. Der Bundesrat hat einen Bericht zu erstatten bis zur nächsten Session oder bis zur Herbstsession. Wir sind jetzt daran, diesen Bericht auszuarbeiten, der – wie Sie es selber ausgeführt haben – zwischen Herrn Bundespräsident Honegger und meinem Departement koordiniert werden muss, da die Probleme der Antibiotika vor allem im Bereiche der Veterinärmedizin und der Volkswirtschaft, der Landwirtschaft und der Interkantonalen Kontrollstelle für Heilmittel behandelt werden. Das ist der Bereich der Fleisch- und der Lebensmittelkontrolle, der durch das Veterinäramt des EVD und durch das Gesundheitsamt in meinem Departement abgedeckt wird. Wir haben deshalb schon bei diesem Bericht eine erste Gelegenheit, auf gewisse Fragen – nicht auf alle – von Frau Bauer einzugehen. Wenn es dann notwendig ist, einen weiteren Bericht zu erstatten, werden wir das tun. Wir haben nämlich ein Interesse daran, dass man in diesem Bereich die Spreu vom Weizen scheidet und möglichst sachlich darüber Auskunft gibt, wie es sich mit diesen Problemen in Tat und Wahrheit verhält. Wir sind bereit, das Postulat anzunehmen.

Überwiesen – Transmis

81.565

Motion Lieberherr

Forschungsprogramm

«Familie im sozialen Wandel»

Programme de recherche

«La famille face au changement social»

Wortlaut der Motion vom 2. Dezember 1981

Der Bundesrat ist eingeladen, dem Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung ein nationales Forschungsprogramm unter dem Titel «Familie im sozialen Wandel» zur Durchführung zu überantworten.

Texte de la motion du 2 décembre 1981

Le Conseil fédéral est chargé de confier au Fonds national suisse de la recherche scientifique le soin de mettre à exécution un programme national de recherche intitulé «La famille face au changement social».

Mitunterzeichner – Cosignataires: Belser, Bühler, Donzé, Gassmann, Meylan, Miville, Piller, Weber (8)

Frau Lieberherr: Zweifellos besteht in der Schweiz über die grundlegende Bedeutung der Familie für die Sozialisation des Menschen und damit auch über den gesellschafts- und staatspolitischen Stellenwert der Familie ein allgemeiner Konsens. Im Rahmen des vor dem Abschluss stehenden nationalen Forschungsprogramms «Probleme der sozialen Integration in der Schweiz» zeichnen sich bereits Resultate ab, welche die nach wie vor zentrale Stellung der Familie im Leben des einzelnen wie auch ihre Bedeutung für das Verhalten des Menschen in Gesellschaft und Staat bestätigen. Es wird nun aber mehr und mehr vermutet, dass die Familie in der modernen Industrie- und Konsumgesellschaft gefährdet sei, ihre Aufgaben nurmehr unvollständig oder nicht mehr wahrnehmen könne, ja, als Institution zu versagen im Begriffe sei und somit wegen ihrer hoch veranschlagten Funktion gerettet werden müsse. Wissenschaftlich zuverlässige und dem jeweiligen Stand der Entwicklung entspre-

Postulat Bauer Antibiotika. Wirksamkeit

Postulat Bauer Inefficacité des antibiotiques

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1982
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Frühjahrssession
Session	Session de printemps
Sessione	Sessione primaverile
Rat	Ständerat
Conseil	Conseil des Etats
Consiglio	Consiglio degli Stati
Sitzung	10
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	81.564
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.03.1982 - 08:00
Date	
Data	
Seite	173-174
Page	
Pagina	
Ref. No	20 010 462

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.